

place que les lignes qui concernent le procès de Vernègues ; elles sont prises à une lettre du 4 février 1804 : « L'arrestation de Vernègues lui a fourni beau jeu pour me noircir devant le public ; il en a été affecté plus que les Russes eux-mêmes. Vous pouvez savoir par Alquier les propos qu'il a tenus à Naples, par Clarke ce qu'il a dit à Florence avec son compagnon de voyage. Le nonce du pape à Florence vient d'écrire que lesdits voyageurs parlaient de cette arrestation *comme d'une des sottises du cardinal Fesch*. Il n'y a pas de propos qu'ils ne tiennent contre moi dans leur voyage et je me vois obligé de m'adresser à vous pour que vous connaissiez l'origine de toutes les injures et de tous les bruits contre une réputation que je tâche de conserver soigneusement. Elle m'est nécessaire comme homme public ; cependant je ne saurais la défendre contre les imposteurs ».

Un troisième personnage de la maison ne tarda pas à être enveloppé dans la disgrâce des deux précédents ; l'abbé Pierre Etienne Bonnevie, chanoine titulaire de Lyon, dut à son tour quitter Rome et revenir occuper sa stalle dans la cathédrale de Saint-Jean, accablé sous les mêmes accusations que ses collègues, soupçonné de la même intempérance de langage, plus puni cependant, puisqu'il demeurait sous l'autorité immédiate, presque sous la férule de l'archevêque vindicatif, dont le courroux fut très lent à se calmer, si jamais il cessa de bouillonner. Les preuves en sont abondantes dans les papiers du cardinal. Mais à Lyon, rien ne transperça, ou à peu près, de ces querelles domestiques ; le doyen du Chapitre s'éteignit, en 1849, plein de jours et de mérites, honoré d'une popularité que lui avaient acquise son éloquence, la dignité de sa vie, ses sentiments pour la branche aînée des Bourbons, et aussi ses chats vantés et enviés par Madame de Chateaubriand. Mais voici, pour montrer à quel degré d'irritation l'esprit de Fesch s'abandonnait contre un homme qui avait eu le malheur de lui déplaire, le billet par lequel, ses passeports signés le 18 floréal an XII, il lui signifie l'ordre de départ :

« Je vous ai donné, M. le Chanoine, l'ordre de partir pour la France au nom du gouvernement ; je vous conseille dans ce moment de le faire au plus tôt ; ce sera un acte de déférence dont je vous tiendrai compte. Allez-vous-en à Lyon ; soyez-y tranquille ; remplissez vos devoirs ; servez l'Eglise et soyez convaincu que vous trouverez en moi un ami qui aura tout oublié.

« Je pars pour la campagne, je ferme ma Maison ; ainsi en attendant vendredi, jour que vous avez destiné pour le départ, veuillez bien prendre un logement chez M. Brunet.

« Je vous salue.

« Signé, le Cardinal Fesch ».

M. Brunet nommé ici était le supérieur des Lazaristes français, congrégation de la Mission, fondée par saint Vincent de Paul, qu'il cherchait à rassembler ; le cardinal Fesch lui montra un intérêt et un dévouement qui triomphèrent des plus graves difficultés.

(8) *Correspondance diplomatique et Mémoires inédits de S. E. le Cardinal Maury*, publiés par Mgr Ricard, Lille, 1891.

Lorsque Maury, membre de la Constituante, fut résolu de se rapprocher de Napoléon et de rompre avec le parti qui l'avait élevé si haut, il s'empressa, avant de solliciter son audience à Gênes, d'en prévenir son éminent collègue et de lui témoigner sa déférence ; plus tard il lui adressa son discours de seconde réception à l'Académie française ; on se souvient aussi comment il devint son successeur sur le siège de Paris, Fesch refusant de l'administrer, malgré les pouvoirs que lui avait délégués le chapitre métropolitain et à cause du refus, qu'il ne pouvait vaincre, de conserver en même temps les deux archevêchés de Lyon et de Paris ; les deux prélats se rencontrèrent fréquemment soit dans les commissions de 1809 et de 1810, soit au Concile de 1811, enfin à Rome, l'un banni et l'autre reclus au Château Saint-Ange.

(9) Tascher avait quitté Paris, le 14 janvier, sur un ordre de Bonaparte, reçu la veille, 22 nivôse an XII ; descendu au palais Lanceotti, il fut donc l'hôte du cardinal pendant son séjour. Fesch en avait été avisé par un mot du même jour ; son oncle lui écrivait : « Vous ne le présenterez pas comme parent de ma femme, mais comme officier de la Garde, en en disant assez cependant pour qu'il soit bien traité ». Dans un second pli, Napoléon lui déclarait sa satisfaction de l'arrestation de Vernègues, et l'avertissait qu'il était convenable qu'il fût remis sans délai aux premiers postes français de Rimini et conduit sous bonne escorte à Paris.